

Évaluation du Plan Banane Durable 1 : résultats et perspectives

En 2007, une série d'événements économiques, techniques mais aussi climatiques ont fragilisé la filière banane dans les Antilles françaises, nécessitant la mise en œuvre d'un plan de soutien, le Plan Banane Durable 1 (PBD1), de 2008 à 2013. Doté d'un budget initial de 170 millions d'euros, dont 40 % d'aides publiques, ce plan a fait l'objet d'une évaluation ex post en 2014, avec le double objectif de faire le bilan de son application et de proposer des améliorations pour la poursuite du dispositif sur la prochaine période de programmation 2014-2020¹. Cette note vise à présenter la démarche évaluative adoptée et à en présenter les principaux enseignements en termes de résultats et de perspectives. Il apparaît que si le PBD1 a apporté une réponse globalement pertinente aux enjeux de la filière banane, il sera néanmoins nécessaire de repenser les axes stratégiques du prochain plan. L'évaluation souligne notamment l'intérêt d'élaborer de nouvelles orientations dans une perspective de développement durable, en particulier sur le volet économique avec la création d'un référentiel technico-économique et d'outils de suivi précis. Elle préconise également la définition d'une stratégie de différenciation de la banane de Guadeloupe et de Martinique.

La filière banane aux Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique), un des moteurs de l'économie locale, s'est trouvée dans un contexte difficile dans les années 2000. Une situation économique tendue, avec la fin de l'OCMB (Organisation Commune du Marché de la Banane) et la concurrence exacerbée de la banane d'Amérique latine (« banane dollar »), ont conduit la filière à se réorganiser avec la création d'une structure commune, l'UGPBBAN (Union des Groupements de Producteurs de Bananes de Guadeloupe et Martinique). S'y sont ajoutés plusieurs événements préjudiciables, dont la médiatisation de la pollution par le chlordécone en 1999-2001, dévalorisant l'image de la banane antillaise auprès du consommateur et la destruction en 2007 par le cyclone Dean d'une partie importante des bananeraies, principalement en Martinique. La filière banane export représentait alors un tiers de la valeur de la production agricole antillaise, avec plus de 247 000 tonnes pour une superficie totale de 8 700 hectares répartis en 747 exploitations. La structure de ces exploitations différait selon les régions avec des plantations majoritairement de petite taille (moins de 3 hectares) en Guadeloupe et plu-

tôt de taille moyenne (de 3 à 25 hectares) en Martinique. Si la part des exploitations de banane a fortement progressé en Martinique en vingt ans, elle ne cesse de diminuer en Guadeloupe depuis 1989, année du passage du cyclone Hugo (voir tableau 1 et figure 1).

Dans ce contexte, les acteurs professionnels ont mis en place en 2008 un dispositif ambitieux, regroupant l'ensemble des aides publiques octroyées à la filière banane aux Antilles, appelé « Plan Banane Durable 1 » et établi pour une durée de six ans (2008-2013). Ce programme, qui mobilisait des financements importants, a fait l'objet d'une évaluation ex post en 2013-2014, sur décision conjointe du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) et du ministère des Outre-Mer (MOM). Son objectif était de mesurer la contribution effective du Plan à une amélioration de la durabilité de la filière banane antillaise et son degré d'articulation avec les autres dispositifs d'aide à la filière. Il s'agissait aussi pour l'État de s'assurer du bon emploi des fonds publics, nationaux et européens, à une année charnière entre deux périodes de programmation budgétaire européenne.

Après une présentation du PBD1 et de ses principaux objectifs, cette note décrira la démarche évaluative adoptée, avec ses atouts et limites, et les résultats globaux de l'évaluation. Elle s'attachera enfin à tirer les enseignements de cet exercice pour l'avenir en formulant quelques recommandations et en identifiant des pistes d'amélioration.

1 - Un plan aux objectifs ambitieux

Ce plan regroupait l'ensemble des aides à la filière relevant de différents programmes et fonds existants. Il s'est doté d'objectifs ambitieux à l'horizon 2013, déclinés en deux volets :

- un premier, socio-économique, avec la préservation de la main-d'œuvre agricole (10 000 emplois directs et indirects) et un maintien des volumes de production (minimum de 80 % des tonnages de référence) ;
- un second, environnemental, avec l'homogénéisation des pratiques culturales, la

1. Le rapport d'évaluation établi par les cabinets BLE-ZAT Consulting et OC2 est disponible à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/Evaluation-du-Plan-Banane-Durable>

réduction de l'usage des pesticides (moins 50 % entre 2008 et 2013), le suivi et la diminution des impacts environnementaux de la production de banane (eau, sol, GES, biodiversité, déchets).

Pour atteindre ces objectifs, le plan est organisé en six axes stratégiques d'intervention. Les deux premiers portent sur la promotion de la recherche et la diffusion des innovations. Le troisième regroupe des actions de renforcement de l'encadrement et de formation des acteurs de la filière. La modernisation des unités de production et le développement d'une culture raisonnée constituent un quatrième axe, axe principal avec 53 % des dépenses prévues. Le cinquième concerne la promotion et la commercialisation et un sixième, ajouté en 2011, s'intéresse à la diversification et à la valorisation de la filière.

2 - L'évaluation et ses résultats

L'évaluation du PBD1 a reposé sur une démarche classique distinguant plusieurs registres d'analyse des mesures mises en œuvre, à savoir leur :

- pertinence : les objectifs de la politique correspondent-ils aux besoins identifiés ?
- efficacité : les résultats escomptés sont-ils atteints ?
- efficience : aurait-on pu obtenir le même niveau de résultats avec moins de moyens ?
- cohérence interne : les objectifs du Plan sont-ils cohérents entre eux ?
- cohérence externe : les objectifs du Plan sont-ils cohérents avec ceux d'autres politiques agissant sur les mêmes systèmes d'action ?

Différentes sources d'informations ont été mobilisées : travaux et publications, données administratives sur la mise en œuvre du Plan, bases de données statistiques, entretiens conduits auprès d'une cinquantaine d'acteurs de la filière.

En outre – et c'est un atout de cette évaluation –, une enquête ciblée a été menée auprès de quarante producteurs bénéficiaires du Plan, pour obtenir des données technico-économiques et recueillir leurs avis sur les réalisations du PBD1. L'autre point fort de cette évaluation a consisté à mettre en regard la situation antillaise avec celle de la filière banane aux Canaries, afin d'offrir des points de comparaison et de mettre en lumière la stratégie de différenciation des producteurs espagnols.

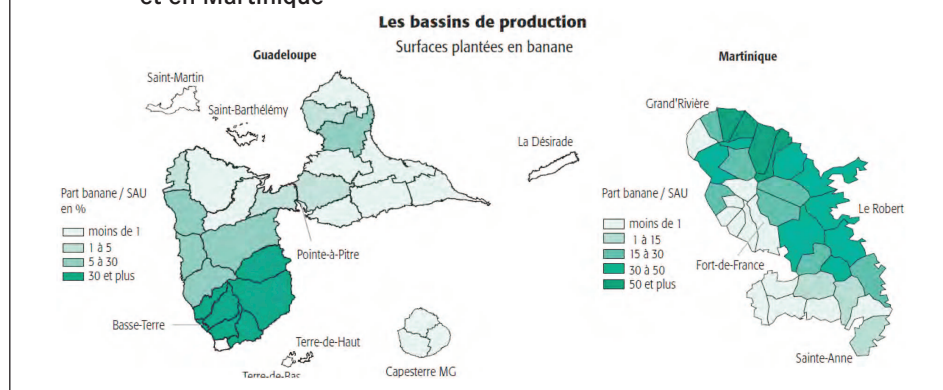
Mais l'évaluation présente aussi certaines limites. Une des difficultés rencontrées par l'évaluateur est liée à la transversalité du PBD1, dont le périmètre des actions, ainsi que les bornes temporelles, sont définis de façon insuffisamment précise. De plus, l'hétérogénéité (voire l'incomplétude) des données disponibles et l'absence de références technico-économiques sur la filière banane (évolution des revenus des planteurs, des marges, etc.) ont rendu malaisée l'appréciation de l'impact économique et social du Plan.

Tableau 1 - Chiffres clés de la filière banane antillaise en 2006 et 2007

		Martinique	Guadeloupe	Ensemble des Antilles
Exploitations « ayant » des surfaces de banane (2007)	Agreste Primeur n°262 ⁶	686 (20% des exploitations agricoles)	616 (7% des exploitations agricoles)	1302 (11% des exploitations agricoles)
Surfaces en banane (2007) (2006)	Agreste Primeur n°262	6 150 hectares 6 980 ha	2 150 hectares 2 130 ha	8 300 ha 9 110 ha
Production de banane dessert (2007) (2006)	Agreste Primeur n°262	140 625 t 240 680 t	43 199 t 53 250 t	183 824 t 293 880 t
Part de la production exportée (2006)	Agreste Primeur n°262	90%	87%	89%
Rendement moyen (2007) (2006)	Agreste Primeur n°262	22,9 t/ha 33,7 t/ha	20,1 t/ha 25 t/ha	
Exploitations « spécialisées » en banane (2007) (2006)	Données DAAF	503 536	216 211	719 747
Surface en banane des exploitations « spécialisées » (2007) (2006)	Données DAAF	6 400 ha 7 150 ha	1 430 ha 1 510 ha	7 830 ha 8 700 ha
Production de banane « spécialisée » (2007) (2006)	Données DAAF	129 150 t 212 600 t	40 170 t 35 230 t	169 320 t 247 830 t
Chiffre d'affaire banane (2006)	Données DAAF	130 M€ (54% du chiffre d'affaire agricole total)	33 M€ (13% du chiffre d'affaire agricole total)	163 M€ (33% du chiffre d'affaire agricole antillais)
Emplois secteur banane (2007)	Données DAAF	5 370 personnes (48% des emplois agricoles)	2 775 personnes	8 145 personnes
Nombre d'équivalent temps plein (2007)	Données DAAF	4 027 UTA	1 857 UTA	5 884 UTA

Source : BLEZAT Consulting et OC2, rapport d'évaluation du Plan Banane Durable 1, Phase 1 : Bilan de la mise en œuvre, page 27

Figure 1 - Localisation des zones de production de la banane en Guadeloupe et en Martinique



Source : BLEZAT Consulting et OC2, rapport d'évaluation du Plan Banane Durable 1, phase 1 : Bilan de la mise en œuvre, page 29

Bilan financier

D'après les données financières brutes disponibles², les dépenses relatives aux six axes du PBD1 sont de 118,9 millions d'euros, dont 62 % de fonds publics, ce qui représente 68 % du budget initialement prévu. Dans un souci d'exhaustivité et face à l'absence de certaines données financières, l'évaluateur a dû reconstruire certaines dépenses, grâce à des enquêtes menées auprès des organisations de producteurs. Ainsi, sur la base des données financières complétées par les montants d'autofinancement fournis par les structures, les dépenses réalisées s'élèveraient alors à 180,6 millions d'euros, dont 41 % de fonds publics provenant essentiellement du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), de l'État et des collectivités locales.

Ces dépenses ont en priorité alimenté les actions d'accompagnement des planteurs, à

savoir 90 millions d'euros sur l'axe 4 : investissements, MAE (Mesures Agro-Environnementales), ICHN (Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels). Les budgets sont ensuite à peu près équivalents entre les actions de recherche amont de l'axe 1, les travaux de recherche et développement de l'axe 2, les actions de transfert de compétences de l'axe 3 et les actions de promotion de l'axe 5. Seules les actions de valorisation non-alimentaire de la banane sont restées marginales, comme le montre la figure 2.

2. Le montant de l'autofinancement des structures et planteurs est calculé ici uniquement en déduisant le montant de la subvention au montant éligible indiqué pour les investissements subventionnés. Pour en savoir plus sur les sources des données financières : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_banane_durable_1_Evaluation_Bilan_2014_cle8cc958.pdf

Bilan technique

Le PBD1 a permis la création de l'Institut technique de la banane (ITBAN), devenu depuis l'IT² (Institut Technique Tropical), à vocation plus large que la filière et jouant un rôle de passerelle entre la recherche et les producteurs. Cet institut, ainsi que deux plates-formes de recherche et développement, ont fortement contribué à la diffusion d'innovations, parmi lesquelles la sélection d'une variété de bananier résistante à la cercosporiose noire (la « Cirad 925 » ou « flhorban 925 », en cours d'évaluation pour l'export) et l'homologation en production bananière de produits phytosanitaires, dont trois biopesticides.

Par ailleurs, le soutien à l'encadrement technique a favorisé la vulgarisation, auprès des producteurs, de nouvelles techniques plus respectueuses de l'environnement. On peut également relever des actions d'amélioration de la qualité dans différents domaines : la principale, au niveau de l'exploitation, est l'appui à la diffusion de la certification par le référentiel BANAGAP³. En Martinique, 27 % des planteurs sont certifiés, représentant 80 % de la production, et en Guadeloupe 30 % le sont, soit 69 % de la production. Dans les deux îles, cette certification est nettement moins diffusée chez les petits producteurs que chez les gros. Au chapitre de la commercialisation, des opérations de contrôle de la qualité du produit à l'export ont pu être mises en œuvre, au départ par les organisations professionnelles et à l'arrivée par l'UGPBBAN.

Enfin, le plan s'est traduit par le déploiement de formations collectives financées par d'autres fonds que le FEADER : 480 000 heures-stagiaires ont ainsi été réalisées. La majorité de ces formations a permis de valider certains modules nécessaires à l'obtention de la certification.

Une efficacité différenciée selon les volets et selon les régions

En matière environnementale, l'objectif de réduction de l'utilisation de pesticides était très ambitieux et en avance par rapport au plan Ecophyto⁴. Les progrès sont indéniables et le plan a permis une mutation de la filière vers un modèle plus respectueux de l'environnement, grâce à une dynamique forte de recherche et de diffusion des innovations par l'encadrement technique, ce qui a permis la vulgarisation de nouvelles techniques évitant l'emploi de pesticides (plantes de couverture, jachères, vitro-plants, biopièges, etc.).

Cependant, l'évaluation montre des résultats différents entre les deux îles. L'objectif a été atteint en Martinique avec une diminution de 51 % des quantités de matière active par hectare entre 2006 et 2013, passant ainsi en moyenne de 11 à 4-5 kg/ha. Cette baisse est essentiellement liée à la réduction d'emploi d'herbicides. En Guadeloupe, la diminution de 35 % des quantités de matière active par hectare, passant en moyenne 9 à 7,5 kg/ha, s'explique par un moindre recours aux nématicides.

Sur le volet socio-économique, près d'un tiers des dépenses réalisées dans le cadre du PBD1 concernent les investissements agricoles (hangars, vitro-plants, voiries, etc.). Plus de 80 % des planteurs ont bénéficié d'une ou plusieurs mesures FEADER (aides à l'investissement, ICHN et MAE), toutes intégrées au PBD1. La dynamique est cependant contrastée entre les deux îles. Pour ce qui est du maintien des capacités de production, la Guadeloupe a atteint l'objectif avec des rendements et des volumes en hausse et en parallèle, des soutiens forts aux investissements ont bénéficié l'ensemble des producteurs. En Martinique, le taux de pénétration des aides à l'investissement est beaucoup moins important, ce sont surtout les grosses exploitations qui y ont accès et la situation semble plus difficile pour les plus petites exploitations. Le taux de diffusion des aides surfaciques (ICHN, MAE) est moins fort qu'en Guadeloupe, surtout pour les exploitations de plus de 20 ha.

Globalement, le PBD1 a contribué au redressement de la filière et à la relance de la production, bien que celle-ci ne soit pas encore revenue à son niveau du début des années 2000. Par ailleurs, les mesures semblent avoir eu un effet d'entraînement limité comparativement à celui du POSEI, qui constitue l'un des piliers économiques des exploitations antillaises (voir encadré 1).

Toujours sur le volet économique, l'axe « promotion-commercialisation » a aidé à définir des signes d'identification (logos, affiches, etc.), lesquels sont encore utilisés. Ces réalisations ont été centrées sur la France métropolitaine. Régionalement, les organisations professionnelles ont aussi mis en œuvre un programme promotionnel local avec la participation à des événements sportifs et pédagogiques (par exemple : « La banane à la classe »). Les investissements en marketing ont aussi été importants (1,5 % du chiffre d'affaires de la filière) et ont aidé à maintenir les positions de la banane antillaise en volumes écoulés.

Sur le volet social, d'après le rapport, la faiblesse des objectifs et des indicateurs de suivi a rendu difficile le travail d'évaluation. Il apparaît en effet que les objectifs initiaux fixés par le PBD1 en termes d'emplois ne répondaient pas aux besoins en main-d'œuvre des planteurs, tant en effectifs qu'en matière de profils et de compétences. Le Plan a seulement favorisé un maintien relatif des plus petites structures, lequel est d'ailleurs plus lié aux effets socio-économiques des aides POSEI.

Un plan cohérent mais avec des défauts d'articulation

Le Plan présente une bonne cohérence interne (déclinaison des objectifs en actions), mais aussi externe (pas d'effets antagonistes avec les autres dispositifs existants). Cependant, on peut s'étonner de l'absence d'articulation entre le POSEI et le PBD1, l'un à vocation plutôt économique et l'autre plutôt environnementale.

Le PBD1 présente aussi une faible articulation avec d'autres initiatives, ce qui renvoie selon l'évaluateur à la question du pilotage stratégique global. Le PBD1 n'est pas coordonné avec le projet REPHYBAN qui vise, dans le cadre de la prévention des risques professionnels, à réduire l'exposition des planteurs et de leurs salariés aux produits phytosanitaires. De plus, le plan d'action contre la pollution au chlordécone⁵ n'est pas mentionné dans le PBD1. Deux plans d'actions chlordécone ont été mis en œuvre durant le PBD1 et,

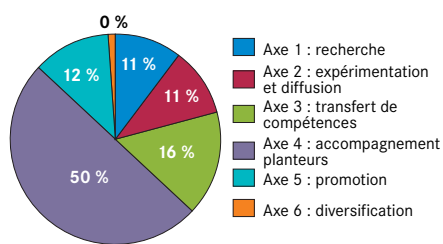
Encadré 1 - Le Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité : POSEI

Le POSEI est un « programme portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des Régions Ultra-périphériques (RUP) de l'Union européenne », qui vise à compenser les surcoûts liés à leur éloignement et soutenir leurs activités agricoles et agroalimentaires (Règlement CE n° 247/2006). Le POSEI propose un dispositif d'aides financières découlant d'une adaptation de la Politique agricole commune (PAC) aux départements d'outre-mer, et regroupe des mesures permettant d'aider à l'approvisionnement de matières premières agricoles non produites localement et de favoriser les productions agricoles locales. La mesure « filière banane » du POSEI France représente environ 130 millions d'euros/an destinés aux producteurs de bananes français, c'est-à-dire à la filière banane antillaise. Ce montant est à rapprocher du budget prévisionnel annuel du PBD, qui se montait à environ 28 millions d'euros.

Source : BLEZAT consulting et OC2 (Rapport d'évaluation du Plan Banane Durable 1 - Phase 1 : Bilan de mise en œuvre - page 20)

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/poit-programme-general-posei-france>

Figure 2 - Répartition des dépenses du PBD1 entre les 6 axes d'intervention



Source : Blezat Consulting et OC2, d'après les données collectées, rapport de synthèse, page 6

3. BANAGAP a été créé en 2008 pour la filière banane des Antilles. Ce référentiel garantit au niveau environnemental, l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires et fertilisants, la valorisation des déchets issus la production et la gestion responsable de l'eau. Au niveau social, l'accent est mis sur la formation du personnel, l'hygiène, la santé et la sécurité.

4. Sur le plan Ecophyto : <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

5. Le chlordécone est un pesticide utilisé pour lutter contre le charançon du bananier. C'est une substance toxique, polluant les sols et les eaux. Son autorisation à la vente a été retirée en France en 1990 mais l'usage en a été prolongé jusqu'en 1993.

vu les enjeux majeurs autour de cette question, une meilleure articulation de ces divers dispositifs aurait dû être recherchée.

Des effets induits qui profitent à l'agriculture antillaise

Le PBD1 a eu des effets positifs sur la filière banane, mais aussi plus globalement sur l'agriculture des Antilles. Il a permis d'initier un projet commun entre les deux îles (définition d'objectifs partagés, d'une ligne directrice, etc.) et d'améliorer le dialogue entre les différents acteurs. Les moyens techniques développés par la filière banane ont pu profiter à d'autres filières, notamment avec la création de l'Institut technique tropical et avec l'homologation de biopesticides, utilisables par d'autres cultures fruitières.

Selon l'évaluateur, il y a donc bien un « avant » et un « après » Plan Banane Durable 1 pour la filière, notamment sur le plan de l'évolution des pratiques respectueuses de l'environnement et pour le système de développement qui l'accompagne.

3 - Quels enseignements pour le futur ?

Au-delà des bilans et résultats présentés ci-dessus, le rapport d'évaluation tire divers enseignements et formule seize recommandations réparties en cinq champs portant sur : la gouvernance ; la stratégie en matière de développement durable ; le développement et la diffusion de l'innovation ; la cohérence avec le programme POSEI ; l'évaluabilité du PBD1.

Certaines de ces recommandations, qui confortent des pistes déjà identifiées au commencement de l'évaluation, ne seront pas développées ici. Il s'agit de l'amélioration de l'efficacité de la gouvernance, de la poursuite de la réduction des pesticides, de la prolongation des efforts d'organisation de la filière et de diffusion de l'innovation (notamment le maintien d'une logique de co-développement entre recherche et filière), du renforcement de « l'acceptabilité sociétale » de la filière en s'appuyant sur les résultats positifs du PBD1.

D'autres recommandations tiennent compte des évolutions du contexte économique, social

et environnemental et relèvent du choix de la future stratégie pour la filière banane avec en particulier, la conception de nouveaux objectifs dans une perspective de développement durable. Elles seront à ce titre davantage détaillées ci-dessous.

Selon l'évaluateur, dans un contexte fortement évolutif, avec l'accroissement de la pression commerciale de la « banane dollar » (renforcée par la baisse des droits de douane pour l'importation de bananes dans l'Union européenne⁶), la hausse des charges des exploitations, la réduction imposée de l'utilisation des produits phytosanitaires, une stratégie de différenciation serait à privilégier par la filière, avec l'adoption de nouveaux modèles économiques.

Dans les prochaines années, l'enjeu serait de définir de nouveaux objectifs stratégiques en matière d'environnement, par exemple dans le domaine de la lutte contre les maladies, sans utiliser le traitement aérien (amélioration génétique avec la recherche de nouvelles variétés résistantes à la cercosporiose noire, méthodes de cultures alternatives, etc.). En matière économique, il serait en particulier nécessaire de créer des référentiels technico-économiques afin de mesurer les incidences et la durabilité des changements de pratiques. La recherche d'alternatives à la compétitivité par le prix, par une stratégie de différenciation de la banane antillaise française, serait aussi à encourager. Ainsi, à court terme, l'obtention d'un signe de qualité IGP⁷ serait un objectif ; à moyen terme, le positionnement d'une partie de la production sur le segment bio, porteur de valeur auprès des consommateurs mais représentant un gros challenge technique, serait à rechercher ; à plus long terme, il serait intéressant de développer une nouvelle variété antillaise spécifique. Enfin, sur le plan social, il conviendrait de mieux coordonner les mesures de gestion et de renouvellement des ressources humaines de la filière (formations diplômantes, installation et transmission des exploitations, lien au foncier, etc.).

Par ailleurs, en matière de diffusion de l'innovation, il s'agirait selon l'évaluateur de mobiliser l'ensemble des acteurs de la recherche, au-delà du Cirad, déjà très impliqué, et de réfléchir à la mise en place d'un « lieu d'assemblage des connaissances » sur la banane. Il faudrait également mieux intégrer les innovations issues de planteurs pionniers : pratiques culturales, diversification et valorisation alimentaire (jus, chips, alimentation humaine, banane déshydratée pour les animaux, etc.) ou non-alimentaire (cosmétiques, produits à base de fibres de bananiers, etc.).

Le rapport d'évaluation souligne que cette valorisation du travail de pionniers s'inscrit pleinement dans les politiques nationale et européenne visant à soutenir les innovations reposant sur des réseaux d'acteurs comme les Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt⁸

ou les Partenariats Européens pour l'Innovation (PEI) de la stratégie Europe 2020⁹.

Enfin, pour renforcer l'évaluabilité du prochain Plan, il faudrait définir avec précision son périmètre, améliorer la collecte des données (en désignant notamment une structure chargée du suivi financier) et anticiper son évaluation *ex post* en s'appuyant sur les bonnes pratiques de ce travail évaluatif du PBD1. La mise en place d'un tableau de bord financier et d'indicateurs constituerait ainsi un outil très utile non seulement pour l'évaluation *ex post* mais également pour une évaluation *in itinere*, afin de favoriser un meilleur suivi du programme.

Ces recommandations pourront alimenter utilement les réflexions en cours à propos d'un second plan pour les prochaines années, avec d'ores et déjà deux prérequis, à savoir d'une part, le maintien des financements privés et publics pour soutenir les plates-formes de recherche et l'Institut technique tropical et d'autre part, la poursuite des efforts en vue d'améliorer l'acceptabilité sociale locale de la culture de banane.

*

Si le Plan Banane Durable 1 a globalement répondu aux enjeux de la filière banane, comme l'a montré l'évaluation *ex post* qui en a été réalisée, les objectifs d'un prochain plan devront s'inscrire davantage dans une perspective de développement durable. Parmi les principaux enjeux identifiés, on retiendra notamment la nécessité de disposer de référentiels technico-économiques fiables permettant de mesurer les incidences et la durabilité des changements de pratiques, la recherche d'alternatives à la compétitivité par le prix par une stratégie de différenciation de la banane antillaise française (à travers les signes de qualité, le développement de la production biologique, la recherche de nouvelles variétés), la nécessité de mieux assurer les besoins de recrutement et de renouvellement des compétences de la filière. Enfin, un futur plan gagnerait en cohérence et en efficacité en étant mieux articulé avec le POSEI, dispositif très structurant pour la durabilité économique de la filière mais qui ne comporte pas de volet environnemental en tant que tel.

Christine Cardinet, Céline Fabre
Centre d'études et de prospective

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire
et de la Forêt
Secrétariat Général
Service de la statistique et de la prospective
Centre d'études et de prospective
12 rue Henri Rol-Tanguy
TSA 70007
93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Sites Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur en chef : Bruno Héralut
Mel : bruno.herault@agriculture.gouv.fr
Tél. : 01 49 55 85 75

Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution © 2015

6. Réduction des droits de douanes appliqués sur les bananes latino-américaines de 176 euros par tonne en 2009 à 114 euros par tonne en 2017, soit une baisse de 35 % en huit ans, en application de l'Accord de Genève sur le commerce des bananes du 15 décembre 2009. À noter également l'échéance de 2020 avec un passage à 75 euros par tonne pour les bananes en provenance notamment du Pérou et de la Colombie (deuxième exportateur mondial).

7. IGP : Indication géographique protégée. Ce label officiel européen atteste du lien entre le produit et son territoire et garantit son nom géographique dans toute l'Union européenne.

8. Article 3 de la loi d'Avenir pour l'Agriculture du 13 octobre 2015 - Décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014

9. Voir Martin A., 2013, Le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) : la mise en réseaux comme levier de l'innovation en agriculture, Centre d'études et de prospective, <http://agriculture.gouv.fr/Analyse-no65-novembre-2013-Le>